

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00171 Numéro SIREN : 800 102 394 Nom ou dénomination : A.N.O

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2021 sous le numéro de dépôt 4263

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 26 MARS 2021

**Président du Tribunal de Commerce
D'ANGERS**
19 Rue René Rouchy,
49000 Angers

Montrouge le 25 Mars 2021

LRAR n° 1A 186 685 5138 3

**OBJET : Requête en vue d'obtenir une prorogation du délai de réunion de l'AGE
d'approuver les comptes de l'exercice 2020**

Madame, Monsieur le président,

En ma qualité de présidente de la société A.N.O, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une requête en vue d'obtenir une prorogation du délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice 2020.

A ce titre, vous trouverez ci-joint :

- La requête de demande de prorogation de délai en deux exemplaires,
- La copie certifiée conforme à l'original du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent.
- Un chèque de 45.80€

Pour toute correspondance, veuillez-vous adresser au service juridique par E-mail à l'adresse suivante : servicejuridique@adiate.fr ou par courrier à l'adresse sis : 122 avenue Henri Ginoux-92120 Montrouge.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le président, mes considérations les plus hautes.

Souad ZERRIM
Présidente A.N.O
4, rue Gustave Eiffel
SAINT JEAN DE LINIERES
49070 ST LÉGER DE LINIERES
SIRET : 800 102 394 00015

SECRET
21 FEBRUARY 1954
UNITED STATES DEPARTMENT OF THE ARMY
WASHINGTON, D.C.

ORDONNANCE

Nous, **Rémy DOUGE**, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du greffier;

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions des articles L. 225-100 et suivants, et R. 225-64 et suivants du Code de commerce ;

Accordons un délai jusqu'au 31 mai 2021 ;

pour la réunion de l'assemblée générale des actionnaires de la société :

A.N.O (SAS)

4, Rue Gustave Eiffel

Saint-Léger de Linières

49070 Saint-Jean-de-Linières

aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

Disons que la présente ordonnance sera mentionnée au registre du commerce et des sociétés à la diligence de Monsieur le Greffier du Tribunal de commerce d'Angers ;

Disons qu'elle sera notifiée par LRAR à :

A.N.O (SAS)

4, Rue Gustave Eiffel

Saint-Léger de Linières

49070 Saint-Jean-de-Linières

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 33,01 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à Angers, le 31/03/2021

Le Greffier
Maître Raphaël PAILLÉ

Le Président
Monsieur Rémy DOUGE



Greffe du tribunal de commerce d'Angers

BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02

09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30

Téléphone : 02.41.87.89.30

www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

SC/2014 B 00171

A.N.O

4 RUE GUSTAVE EIFFEL

SAINT LÉGER DE LINIÈRES

49070 SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Nos références : SC/2014 B 00171

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée A.N.O

4 RUE GUSTAVE EIFFEL

SAINT LÉGER DE LINIÈRES

49070 SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

SIREN : 800 102 394

N° de gestion : 2014 B 00171

Le greffier soussigné constate le 12/04/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/4263, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 31/03/2021
 - Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 12/04/2021

Le greffier

ME PAILLE

